

# Restitution de l'étude « La construction des liens parents-enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance »

Auprès des familles et enfants accompagnés  
en Maisons d'Enfants à Caractère Social et à  
domicile, dans le Pas-de-Calais

**Eva CHANTRENNE**  
*Étudiante | Master Intervention et  
développement social*



J'ai fait le choix de commencer par la présentation de la monographie d'une famille rencontrée au cours de l'étude. Je tiens à préciser que tous les noms ont été modifiés pour conserver l'anonymat de chacun, et que de plus, des citations d'entretiens vont être projetées sur l'écran pour illustrer mes propos tout au long de la présentation. La monographie est reconstituée à partir de l'entretien réalisé avec un enfant, Lucas, et de sa mère, Laetitia. Tous les deux ont été rencontrés dans les locaux d'une des associations qui ont servi de terrain pour l'enquête. A partir de cette monographie, je mettrai en exergue plusieurs thématiques communes aux autres enfants et parents rencontrés dans le cadre de l'étude.

## **Laetitia Genty ou l'appropriation d'un certain rôle de mère auprès de son fils Lucas**

Lucas est âgé de 14 ans. Il est le cadet d'une fratrie de quatre filles et un garçon âgés de 19, 22, 23, 25 et 28 ans, et il est aussi l'aîné d'une fratrie de quatre petits frères et soeurs. Laetitia pointe la survenue de difficultés dans l'éducation de Lucas suite à la séparation d'avec son mari. Les parents de Lucas se sont séparés quand Lucas était petit, âgé d'environ quatre ans et sa mère, Laetitia, change de logement. D'après elle, Lucas *"ne comprenait pas tellement. Et en vieillissant, ça a été un peu très dur"*. Lucas, entre deux sphères familiales, a du mal à trouver sa place *"quand je vais chez ma mère je suis le plus petit, et quand je vais chez mon père je suis le plus grand. J'arrivais pas aussi à me stabiliser avec ça"*. Mère au foyer, Laetitia élève donc seule ses six enfants et éprouve des difficultés à répondre aux besoins d'attention de Lucas, plus petit que les autres enfants (les écarts d'âge allant de cinq à quatorze ans). A l'école, Lucas se bagarre beaucoup, est beaucoup convoqué et exclu ; ses comportements sont repérés et une assistante sociale se saisit de la situation. Et à la maison, Lucas, âgé de dix ans, manque de respect à sa mère, joue aux jeux vidéos toute la nuit, passe presque tout son temps enfermé dans sa chambre. Laetitia est comme démunie face à la situation. Une autre assistante de service social, madame Béglot, prend le relais lorsque Lucas poursuit sa scolarité au collège. C'est elle qui propose à la mère de placer Lucas en famille d'accueil pour pallier les carences éducatives de Laetitia, et que soient apportés à Lucas des règles de vie et un cadre d'autorité. Laetitia est d'accord, elle trouve que cette solution est la bonne, et elle confie *"de toutes façons moi j'avais déjà eu un soucis comme ça avec ma première. Ma première, elle va avoir vingt-huit ans, et c'est vrai qu'elle m'a fait la galère"*. La plus grande de ses filles a été placée dans plusieurs foyers, et a réalisé un séjour de rupture, ces séjours qui éloignent les adolescents en crise de leur milieu social d'origine pour les confronter à d'autres cultures et provoquer une prise de conscience.

Ce placement ne dure que trois mois car Lucas ne se plaît pas en famille d'accueil. Il retourne donc quelques jours au domicile avant d'être placé en maison d'enfants à moins de cinq kilomètres de chez sa mère. Dans cet univers collectif, il adopte le rythme de vie de tous. Là, il a des règles, que sa mère n'arrivait pas à lui donner à la maison. Dans ce foyer, les travailleurs sociaux lui parlent de la possibilité de mettre en place un dispositif d'accompagnement au retour en famille. Lucas se profile donc un horizon proche de retour en famille mais celui-ci n'arrive pas, car, lui dit-on, il n'est pas prêt, il lui reste du travail à faire. Lucas est très déçu, il se dit et se sent trahi, il perd confiance en l'adulte. Les droits de visites et d'hébergement sont partagés entre sa mère et le père, à raison d'un week-

end sur deux. Mais chez son père, les week-ends ne se passent pas très bien, alors il y va de moins en moins. Un week-end sur deux, et lorsqu'il est chez sa mère, Laetitia est invitée à "lui faire les mêmes règles qu'au foyer". Dans cet éloignement, Lucas et Laetitia entretiennent une relation presque quotidienne au travers d'appels téléphoniques réguliers. Il reste en fait un an et demi dans ce foyer, pour en sortir à 13 ans, âge limite d'accueil des garçons dans cet établissement. Puis, accueilli dans une autre structure gérée par une autre association, Lucas peine à s'ouvrir à l'équipe éducative car "*Dans mon ancien foyer, je leur avais fait gagné ma confiance, et bien... Ils m'ont dit qu'on allait avoir un dispositif d'accompagnement en retour en famille et en fait bah ils l'ont pas fait. Du coup bah, arrivé à [deuxième MECS], j'ai eu du mal à reparler aux adultes*".

Son éducatrice référente, Martine, prend le temps de lui expliciter clairement les choses : un DARF sera mis en place mais pas tout de suite, Lucas doit changer, améliorer son comportement ; en fait, il explique : "*J'étais pas sage*". Il reste dans ce foyer un an et demi puis rentre au domicile de sa mère fin 2018. Laetitia trouve que Lucas a changé : "*Il est plus calme*", "*il fait plus de crises comme avant*" et que leur relation s'est apaisée. Mais il reste encore des choses à améliorer, à la maison notamment, dans la relation entre Laetitia et Lucas. C'est ainsi que le retour de Lucas au domicile de la mère est accompagné par une mesure d'accompagnement au retour en famille, sous décision du juge, que la famille voit tous les ans. Une fois par semaine, une éducatrice vient à la maison passer quelques heures, ou vient chercher Lucas pour faire une sortie. Laetitia applique les conseils et outils qui lui sont proposés pour l'éducation de son fils. Laetitia et Lucas sont accompagnés par des éducateurs qui les incitent à travailler un cadre, des horaires et des règles à la maison, et leur relation, davantage de communication, selon eux, il leur reste encore à "*discuter un peu plus. Discuter de ce qu'on fait tous les jours*".

Les divers éléments soulevés dans cette monographie concernent diverses thématiques qui seront présentées à partir de trois thèmes généraux, qui recouvrent l'exercice du rôle de parent, la pratique parentale que le placement travaille, et enfin l'expérience familiale du placement.

## **Exercer un rôle de parent**

L'exercice du rôle de parent peut se comprendre comme la responsabilité parentale, à savoir l'ensemble des droits et devoirs d'une personne vis à vis de son enfant. Trois thématiques seront abordées, la visibilité sociale des familles, l'entrée du social dans la vie familiale, et les rôles et places de chacun dans la sphère familiale.

### **→ La visibilité sociale des familles**

Bernadette Tillard, sociologue et anthropologue, a soulevé la question de la proportion de familles populaires parmi les familles qui font l'objet d'une mesure de protection par l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle développe l'idée que si les familles populaires sont davantage concernées par la protection de l'enfance, c'est en partie en raison d'une visibilité sociale plus importante qu'ils auraient dans la société. Ou bien, si on renverse la perspective, il s'agirait de dire que les familles les plus aisées, elles, disposent davantage de moyens pour préserver leur intimité. Mais cette différence entre classes sociales en ce qui concerne la vigilance accrue vis à vis des services sociaux s'explique aussi par un cumul de difficultés vécues par les familles.

Les familles rencontrées font, pour certaines, l'objet d'un regard porté sur leurs comportements par les institutions et le monde social en général. Pour Laetitia, c'est surtout l'école qui a pointé les difficultés de la famille et justifié une intervention sociale. Patricia, la mère de Gaëlle, 16 ans, placée en maison d'enfants, quant à elle, a été mise en relation avec les travailleurs sociaux suite à des signalements faits par le voisinage. Pour Karine, la mère de Louise, qui a été accompagnée par le dispositif d'accompagnement au retour en famille, suite à un placement en maison d'enfants, c'est un cumul de ces visibilités, plusieurs informations préoccupantes suite à des signalements du voisinage et des absences scolaires très répétées de sa fille Louise.

### → **L'entrée du social dans l'intimité familiale**

Pour certaines familles, la présence du social dans l'intimité familiale n'est pas inédite. Certains parents dont les enfants sont actuellement placés, en établissement comme à domicile, ont été eux même placés dans leur enfance. C'est le cas de Karine, la mère de Louise, placée un an à l'adolescence. C'est le cas aussi de Philippe, placé plusieurs années lors de son enfance. Et c'est aussi le cas de la mère de Théo. Plus largement, la plupart des familles rencontrées étaient déjà en lien avec des professionnels du social et du médico-social avant que leur enfant soit placé.

L'entrée des travailleurs sociaux de la protection de l'enfance au sein de la sphère familiale aboutit à des ressentis différents des parents vis à vis de l'intervention. Pour certains parents, il s'agit d'une contrainte. Célia, la belle-mère de Yannick, accompagné par le dispositif d'aide au maintien à domicile, relate comment l'incidence de l'intervention sur leur quotidien complique ce dernier. Pour d'autres, l'intervention est perçue comme une aide éducative dont les bénéfices sont perceptibles, comme en témoigne Laetitia. Pour d'autres encore, certaines modalités de l'accompagnement semblent incohérente. C'est le cas de Pascal et Valérie, parents de Laurane, qui ne comprennent pas l'invitation qui leur est faite de changer leurs façon de faire vis à vis de leur fille. Après tout, ils ont été ses parents au quotidien durant de longues années.

### → **Des rôles et places de chacun dans la famille**

L'occupation d'une place au sein d'un groupe familial n'a rien d'une donnée naturelle. C'est un construit social. Lucas me relate comment il a éprouvé des difficultés à cause de la double place qu'il occupe dans sa fratrie du côté de sa mère, où il est le plus petit de la fratrie, et dans sa fratrie du côté de son père, où il est le plus grand.

Laurane et ses parents Pascal et Valérie en sont un exemple. Laurane a deux soeurs, et lorsque les trois enfants habitaient encore au domicile de la famille, Valérie, la maman, jouait selon les dires de chacun un rôle de "copine", plutôt que de maman. Pascal était alors dans une posture complexe puisqu'il n'assurait pas seulement un rôle de père dans le foyer familial.

Ce rôle de mère plutôt que d'adolescente, Inaya l'a eu aussi dans sa famille avant d'être placée. Inaya a dix-sept ans aujourd'hui, et elle est placée en maison d'enfants. Durant son enfance, lorsqu'elle était encore au domicile familial, Inaya assumait la quasi totalité des tâches ménagères "à la place", dit-elle, de sa mère.

Ces rôles et places de chacun dans la sphère familiale, lorsqu'il ne correspondent pas aux normes sociales des rôles à jouer au sein d'une famille, sont pointés comme des défaillances et des difficultés. Mais au delà du jugement social porté à leur égard, ces problématiques de rôles et places de chacun peuvent être, dans la cellule familiale, sources de conflits et de difficultés. Du moins, c'est de la sorte qu'ils sont identifiés par ceux qui sont concernés par l'intervention sociale.

## **Une pratique parentale travaillée par le placement**

### **→ L'inscription de la relation dans un espace-temps contraint**

Les rencontres entre parents et enfants, qui se réalisent au regard des droits de visites et d'hébergement dont ils disposent, sont ces moments où justement, le lien est rendu vivant, la relation se développe.

Les rencontres de type visite médiatisée ou atelier de parentalité se déroulent en dehors du domicile de la famille et en dehors du foyer où est placé l'enfant, c'est-à-dire, comme d'après les termes de Pascal, en *"terrain neutre"*. Ce *"terrain neutre"*, ou plutôt extérieur à la famille, mais appartenant à l'institution, permet aux individus de se retrouver pour essayer de nouer d'autres liens, petit à petit. C'est le cas de Louise, qui voyait toutes les semaines sa mère, et seulement sa mère, durant trois heures dans le cadre d'un atelier de parentalité accompagné par une thérapeute familiale. Plus globalement, les rencontres dans le cadre des visites permettent d'entretenir la relation. Pour Valérie et Pascal Collignon, les rencontres entre les parents et leurs enfants sont des moments privilégiés qui doivent avoir du sens : pour eux, voir son enfant durant une heure lors d'une visite médiatisée, dans une petite pièce, assis autour d'une table, fige la relation et lui enlève tout spontanément. Elle peut aussi être source d'un sentiment de contrôle. Pascal me raconte comment la posture de la professionnelle est à ses yeux trop intrusive, interrompant les dialogues, dictant presque les propos. *"Quand j'explique quelque chose à Laurane, on me dit "Non mais vous savez, vous n'avez pas à dire ça à Laurane. Vous êtes là en visite, vous êtes là pour discuter pas pour expliquer des ceci ou cela"*, m'explique Pascal, assurant qu'il se rend à ces visites à contrecœur, puis Valérie ajoute *"C'est pas contre les filles. Mais c'est vrai que, les voir une heure c'est hyper court. Et puis voilà c'est pas un endroit où on est à l'aise"*. Si les parents se sentent mal à l'aise lors des visites, pour Laurane, leur fille, la présence d'un professionnel la sécurise, puisqu'ils sont là *"pour voir s'il y a pas de disputes"*.

Les retours en famille le week-ends que font les enfants permettent de retrouver un semblant de quotidien et de faire perdurer des plaisirs partagés auparavant, comme pour Gaëlle et sa mère. Ces visites permettent aussi d'entretenir des liens plus larges avec les personnes qui gravitent autour de l'enfant : famille, voisins, amis. Théo, a gardé un lien important avec l'entourage de sa mère. Lorsqu'il rend visite à sa mère, elle n'est pas la seule personne qu'il vient revoir.

### **→ Une relation accompagnée par des dispositifs et outils**

Dans la prise en charge de l'enfant, et dans son intérêt, le travail avec les parents occupe une place importante. Associer c'est les parents nécessite des moyens et des outils, et aussi, pour certains professionnels, leur formation leur semble peu étayée et cela justifie l'orientation vers des formations continues.

### *Des professionnels formés ?*

Pour les professionnels en effet, associer les parents à la prise en charge de l'enfant, c'est d'abord respecter leur place de parents. Dorothée, éducatrice, explique en ce sens que *“Ca fait partie des missions de l'établissement d'aller chercher la coopération des parents. Effectivement de toute façon nous on ne met jamais un parent en retrait parce qu'on aurait envie de le faire. On essaie effectivement de le remettre à chaque fois dans sa position de responsable légal et puis du coup lui redonner un rôle aussi parce que c'est jamais évident quand on est séparé physiquement on sent parfois du coup désarmés et démunis de tout”*. Il y a donc un enjeu qui réside autour de cette prise en compte des parents dans le placement. Pour Emilie et Martin, qui travaillent dans un service de DMAD-DARF, l'adhésion des parents aux modalités de l'accompagnement est fondamentale, puisqu'elle est la clé de l'accès à la famille. *“Parce que les parents s'ils adhèrent pas, les enfants automatiquement n'adhèrent pas. Enfin “automatiquement”... Ils sont en difficulté pour adhérer. C'est compliqué pour eux de téléphoner, ou d'être présent aux rendez-vous alors que ils sont chez leurs parents quoi”*. Anna, éducatrice en maison d'enfants, tient les mêmes propos : *“on a des familles qui sont contre les services sociaux, qui jouent contre nous. Il y a un conflit de loyauté, des fois. Donc là, l'enfant, il rejette complètement l'éducateur parce que maman a dit qu'on était méchants”*.

Les professionnels rencontrés dans le cadre de l'enquête s'accordent à dire que le travail avec la famille est un élément fondamental dans le placement de l'enfant. Les professionnels rencontrés sont issus d'une formation en travail social. Les cursus de formation aux diplômes de Moniteur éducateur et d'Éducateur Spécialisé initialement suivis préparent les futurs professionnels à l'appréhension de différents champs de l'action sociale. D'après les enquêtés, si des approches théoriques de l'enfance sont abordées, les familles, elles, ne le sont pas. Anna, éducatrice en maison d'enfants, se souvient que *“ On a étudié les lois, qui prévoient qu'on travaille avec la famille et avec l'enfant, que l'enfant soit placé au centre du projet mais qu'il y a aussi la famille. On a beaucoup sur l'enfant, la psychologie, l'accompagnement à la scolarité, la place de l'enfant dans la famille.”* Ainsi, des professionnels qui interviennent à domicile ont “appris sur le tas” et valorisent leur expérience professionnelle passée dans les maisons d'enfants. C'est le cas de Martin qui dit *“Ça nous permet de décoder les fonctionnements des enfants quoi. Quand vous travaillez avec des enfants quotidiennement, du lever au coucher, que vous voyez leur façon d'être, de se comporter, que ce soit dans la gestuelle, dans les mots, etc, ça nous permet aussi d'avoir cette lisibilité là dans les familles”*. D'autres ont souhaité et eu l'opportunité de poursuivre une formation complémentaire pour élargir leurs approches de la famille. Sabine, éducatrice en maison d'enfants, affirme que *“Le travail avec les familles, ça demandait quand même une formation spécifique”*. Bien entendu, cette formation à l'approche de la famille est variable selon la formation suivie et l'époque à laquelle elle a été réalisée.

### *Des moyens et des outils au profit du travail avec les familles ?*

En plus des approches conceptuelles de la famille, ce sont les moyens disponibles pour mettre en oeuvre ce travail avec les familles qui est interrogé. Virgine nous explique que *“Le groupe n'est pas fait pour pouvoir accueillir les parents. Et comment on peut gérer le parent et l'enfant et de gérer les douze autres enfants qui sont à côté, c'est très compliqué pour l'instant. Je pense qu'on n'en est pas encore à se poser pour pouvoir réfléchir et on a pas de lieu pour pouvoir les accueillir comme il faut”*. Certains professionnels des maisons d'enfants ont des relations distantes ou sporadiques avec les

parents, qui se cristallisent autour des réunions de concertations et de synthèse, échanges téléphoniques, rencontres informelles au sein de l'établissement. D'autres MECS ont aménagé des espaces de rencontre et surtout d'accueil des parents au sein de la structure. Ces espaces participent à la réduction des formes de rivalité qui peuvent exister entre parents et professionnels. Ils sont aussi des lieux où la parentalité peut se pratiquer et être accompagnée dans sa réalisation. Quand des espaces sont dédiés à l'accueil des parents, les relations s'étoffent et la rivalité s'atténue. Par exemple, un lieu a pu être étudié dans le cadre de l'enquête. Il s'agit d'un pavillon, au sein d'une maison d'enfants, aménagé comme une maison classique : on y trouve une cuisine, une salle à manger, un salon... Parents et enfants s'y retrouvent lors de temps de fin de journée et de soirée pour partager des moments de vie, des moments de détente, d'aide aux devoirs de l'enfant, de partage d'un repas, parfois, de sorties. Une éducatrice formée à la thérapie familiale est à l'origine de ce projet d'accompagnement familial. Elle est présente lors de ces rencontres, et sa posture change avec le temps. Lors des premières visites, elle fournit des conseils, indique des comportements et des paroles à avoir. Les visites suivantes, elle s'efface, elle s'éloigne, elle laisse les parents mener la séance. Elle propose aux parents qui le souhaitent d'effectuer ces ateliers de parentalité et des entretiens familiaux et en ce sens, elle s'attache à travailler les relations et interactions entre les membres de la famille, et à travailler les places et rôles de chacun.

L'accompagnement des relations au domicile de la famille s'appuie également sur des outils, qui servent à organiser le quotidien des familles concernées. Ces sont des plannings, sur lesquels figurent des horaires, ou des règlements, pour "poser un cadre à l'enfant". Néanmoins ces usages sont divers et les professionnels ont différentes approches selon leur formation, initiale ou continue : certains sont des éducateurs qui ont une approche de la famille "apprise sur le tas", d'autres ont complété leur approche par une formation à la médiation ou à la thérapie familiale. Et là aussi, l'intervention s'appuie essentiellement sur le dialogue et les conseils, concernant les relations entre les membres de la famille. Par conséquent, ce sont des pratiques hétérogènes qui se font auprès des familles, et qui peuvent laisser aux parents et aux enfants certains espaces de liberté et de négociation. Mais cela peut aussi les porter à confusion. Pascal en témoigne : "*Par contre, quand on parle avec une autre personne, on a une autre version. Il y a des moments on se perd ! Quand on fait ce que l'un nous a dit la dernière fois, l'autre nous dit "Ah non, c'est pas comme ça qu'il faut faire !" alors à force on sait plus ! Et puis, chacun a sa façon d'élever des enfants"*.

### → **Des espaces de libertés investis et les technologies de l'information et de la communication**

Si les relations parent-enfant sont contraintes dans le temps et l'espace, et sont accompagnées par des professionnels formés à divers approches et employant certains outils, elles prennent aussi place dans des espaces de liberté.

Certains parents et enfants contournent les droits qui leur sont alloués. Gaëlle donne rendez-vous à sa mère, qui dispose de droits de visites et d'hébergement les week-ends, à des moments où la visite n'est pas prévue. Par exemple, elle se retrouvent sur les temps libres dont Gaëlle dispose lors de la semaine. Ces stratégies peuvent questionner dans les cas où les parents ne disposent pas de droits de visite.

D'autres utilisent les outils qui sont à leur portée pour construire les liens qu'ils souhaitent construire, à leur façon. Il s'agit des technologies de l'information et de la communication, réseaux sociaux, smartphones, dont presque chacun est équipé et dont le contrôle par les professionnels reste compliqué. Emilie Potin, sociologue, a travaillé sur l'usage des médias-socionumériques dans le cadre d'un placement en protection de l'enfance et sur la manière dont ils contribuent à diversifier les modalités d'expression des liens familiaux. Les échanges qui se déroulent via ces usages constituent en un continuum du lien dans la séparation. Lucas, lorsqu'il était placé en MECS, appelait régulièrement sa mère pour lui donner des nouvelles. Louise, durant son placement, avait adopté les mêmes habitudes. Mais l'usage de ces outils est source de difficultés pour les professionnels qui interviennent, puisque, comme me l'explique Anna, éducatrice en maison d'enfants, *“C'est de plus en plus compliqué. Malheureusement on en vient à ne plus autoriser les portables. Parce que c'est de plus en plus destructeur. J'ai un cas, là, où les parents ne se supportent pas. Et la gamine elle doit choisir en permanence entre ses deux parents. Elle a un téléphone, et tous les jours elle pétaît un câble parce que elle avait eu telle ou telle nouvelle.”*

## L'être parent en protection de l'enfance

### → Des parents requalifiés/disqualifiés

Les parents qui ont recours ou font l'objet d'une mesure de placement ont une identité impactée par le placement. Certains des parents rencontrés relatent un sentiment de disqualification et de stigmatisation qui se joue dans l'interaction avec certains professionnels. Patricia, la mère de Gaëlle, exprime clairement cette sensation : *“il y a des moments je prends des salles réflexions j'en prends plein la gueule et souvent je demande à venir avec un membre de la famille au début je demandé à venir avec ma maman où mon papa mais on a pas le droit ça n'est jamais arrivé en 7 ans j'aimerais avoir un tiers qui m'accompagne tu me connais j'ai même demandé à faire venir les TISF parce que ces dames là elle me connaissent mais elles ne viennent pas”* Ses relations sont très bonnes avec les techniciennes de l'intervention sociale et familiale qui interviennent lors des droits de visite de ses enfants. Elle se sent respectée et confortée dans son rôle de mère à leurs yeux. A l'inverse, lors des réunions de concertations et des audiences, Patricia se sent disqualifiée : ses paroles semblent de jamais valoir celles des professionnels. Les parents de Laurane, Valérie et Pascal, se situent dans cette même ambivalence vis à vis des travailleurs sociaux. Ils apprécient la place qui leur est donnée dans la maison d'enfants où est accueillie Laurane, et la façon dont le partage des tâches parentales avec les éducateurs est possible. Valérie et Pascal se sentent *“considérés en tant que parents”*. A l'inverse, lorsqu'ils rendent visite à leurs deux autres filles lors de visites médiatisées, ils se sentent contrôlés et écartés de leur rôle parental.

### → Des parents et enfants incités à réaliser un travail sur soi, à adhérer à certaines normes

L'intervention des professionnels au sein de la famille repose fortement sur l'adhésion de chacun à la mesure de placement et à ses modalités. Elle est à la base de l'édification d'une relation, au mieux, de confiance, qui permet à l'accompagnement de se dérouler comme convenu. Dans le cadre d'un placement en maison d'enfants, c'est essentiellement la continuité éducative qui est en

jeu, ainsi que l'acceptation du rôle de chacun des adultes autour de l'enfant. Mais il s'agit d'une dynamique plus intense puisque parents et enfants sont invités, incités, à faire ce qui fait l'objet d'une importante récurrence dans les entretiens : un travail sur soi. Ce travail sur soi se réalise autant lors de placements en maison d'enfants qu'à domicile. Il s'agit, pour certains parents et pour certains enfants, de pallier à certaines de leurs problématiques afin d'en faire des sujets actifs et responsables, si l'on se réfère aux travaux de Didier Vrancken et de Claude Macquet. C'est le cas de Pascal, qui a réalisé une psychothérapie, suite à laquelle il explique ses défaillances parentales. C'est aussi le cas de Karine, qui, lorsque sa fille a été placée, a décidé d'arrêter de boire et de trouver un travail. Les enfants, eux aussi, comme Lucas et comme Louise, ont été incités à travailler leur comportement pour que l'établissement leur propose de rentrer au domicile.

Les interventions sur la relation entre parents et enfants visent à en faire des relations où l'on communique plus, où la relation à l'enfant est individualisée, où le parent "pose un cadre" à l'enfant et incarne une figure d'autorité. C'est ce qu'explique Laetitia, à propos de la mesure d'accompagnement au retour en famille actuellement en cours : *"L'accompagnement au retour en famille il accompagne l'enfant à avoir un cadre à la maison."* et aussi à ce que Laetitia communique davantage, parlent de leur journée. C'est aussi ce à quoi travaillent Karine et sa fille Louise, incitée aussi à développer des relations affectives. Louise me relate des ateliers de parentalité où l'éducatrice, *"Elle me disait de lui dire "Je t'aime", plein de trucs comme ça. Faire des câlins, des bisous, des trucs comme ça. A me redonner confiance en moi, et voilà"*. Célia, la belle-mère d'Alan, me cite les nouvelles manières de faire qui ont été apportées par l'intervention sociale, et qui concernent : *"La vie quotidienne, le tâches ménagères, tout ça. Et si ils respectent pas, bah c'est sanction : deux fois le règlement à recopier, suppression de téléphone pendant deux jours"*. Les professionnels rencontrés exposent ces éléments comme ce qui prouve, lorsqu'ils sont acquis, que leur intervention peut s'arrêter, que la famille est prête.

### → **Une diversité de liens**

Le placement, et notamment le placement en établissement, qui sépare l'enfant de sa famille d'origine pour le placer dans un autre groupe, met en jeu une diversité de liens. Des travaux de Nathalie Chapon et de Gérard Neyrand se sont intéressés aux liens affectifs qui se construisent en accueil familial. Si l'accueil familial n'est pas un des types d'accueil qui nous intéressent ici, ces travaux, comme ceux de Florence Weber, pointent la diversité des liens qui lient l'enfant à ses milieux sociaux. Le lien biologique qui lie l'enfant à ses géniteurs n'est pas un lien forcément immuable. Pour les professionnels, la séparation peut avoir des vertus. Virginie, éducatrice de jeunes enfants, explique que : *"Le lien à tout prix, je ne dis pas oui parce que on a quelquefois des cas où le lien à la structure familiale est plus destructeur qu'autre chose pour certains mais elle est super importante pour d'autres"*. Théo est âgé de 14 ans et il a déjà fait le choix de "couper les ponts" avec son père, déçu de son attitude à son égard, de nombreuses promesses non tenues. Pour d'autres enfants, les liens aux parents d'origine sont indiscutables. Gaëlle est placée depuis six ans et d'après elle, son lien à sa mère ne peut être rompu, tout comme le lien à son père. Gaëlle a été victime et témoin de violences de la part de son père durant son enfance, mais à ses yeux cela ne justifie pas une rupture de liens. Gaëlle a, durant son placement, noué des attaches particulières avec son éducatrice référente, Martine, qu'elle considère être "comme" sa mère. Gaëlle a autour d'elle différents liens

qu'elle a construit et identifiés. C'est aussi le cas d'Inaya, qui identifie et nomme la maîtresse de maison de la MECS comme étant "comme [sa] grand-mère", et qui aussi, a éloigné sa mère de son quotidien, tout en vivifiant les liens avec son père.

Cela interroge également la question de la supposée "bonne distance" que les professionnels sont censés conserver avec les enfants desquels ils partagent le quotidien. Une bonne distance difficile à garder, selon Sabine, éducatrice en maison d'enfants. Une "bonne distance" qui peut être négative pour les enfants, selon Amanda, éducatrice en maison d'enfants également, d'après qui chaque enfant a besoin d'affection dans son quotidien. Et effectivement, les enfants tels que Inaya, Théo, Lucas, et Gaëlle, nomment et identifie, lorsqu'ils relatent leur histoire, ceux qui leur apporte de l'affection au quotidien, ceux qui les ont aidé à avancer. Ce sont des adultes à qui ces enfants ont attribué leur confiance.

## Conclusion

On remarque certaines normes mises en avant par les professionnels, reprises dans les propos des parents, pour se les approprier ou les contester, qui correspondent en fait à des modèles parfois éloignés des parents, relatifs à d'autres milieux sociaux. Laetitia cherche à réaliser des loisirs avec Lucas, sorties au parc ou à la plage, pour passer du bon temps ensemble. Avant, elle en faisait peu. Karine et Louise communiquent plus, et se crient moins dessus, depuis que le placement est fini et que Louise est rentrée à la maison. Philippe ne comprend pas pourquoi il devrait être "plus strict" avec son fils. Eric, le père d'Alan, et Célia, sa belle-mère, trouvent qu'il est contraignant de devoir passer autant de temps avec Alan qu'avec sa soeur.

Le travail avec les familles repose sur un travail sur soi, qui vient en quelques sortes indiquer la bonne volonté du parent de s'investir dans le placement et, si l'on inverse la perspective, de ne pas le faire faillir, et dans un autre temps, ce travail sur soi vient faire du parent un acteur conscient de ses limites et des moyens qu'il doit mettre en oeuvre pour les dépasser, et pour finalement être un acteur fiable. Néanmoins, le danger réside dans cet appui du travail sur l'individu car en le rendant acteur on le rend responsable, et surtout, on n'agit pas sur les conditions de vie de l'individu qui sont pourtant bel et bien fondamentales dans la construction de son identité et de son quotidien.

### → À partir des éléments recueillis et décrits ici, on peut apporter des pistes de réflexion

- Promouvoir le développement de formations continues et ajuster les formations initiales afin de familiariser les professionnels aux approches de la famille, d'adapter les acquis de formations aux réalités du terrain, de manière durable.
- Insister sur une harmonisation des pratiques, et des postures professionnels en créant, et s'appropriant un référentiel commun, qui prenne en compte la place des parents et les guide dans l'exercice de leur rôle auprès de leur enfant.
- Développer les lieux d'accueil familiaux dans les structures collectives afin d'attribuer aux parents une place physique plus que symbolique, et faciliter la relation avec les professionnels.
- Appréhender différemment la relation professionnels et enfants aux prismes de la "bonne distance" affective à garder, et la création d'une relation de confiance de l'enfant à l'adulte.